1RE ANNÉE TSGE · MODULE 9 : COMPTABILITÉ GÉNÉRALE (ÉCRITURES D'INVENTAIRE ET DE RÉGULARISATION)

EFM comptabilité générale 2 corrigé (OFPPT, TSGE) : travaux d'inventaire

Un EFM type sur les écritures d'inventaire et de régularisation au 31/12/2026 : amortissements, provisions pour dépréciation des créances et des stocks, variation des stocks et régularisation des charges.

Sujet type rédigé au format EFM (ce n'est pas un sujet officiel de l'OFPPT). Durée conseillée : 3 h. Traite-le seul(e), en temps limité, avant de lire le corrigé.

Dossier 1 : les amortissements (6 points)

- Un matériel industriel acquis le 01/04/2024 pour 120 000 DH HT est amorti en linéaire sur 5 ans.

- Un camion acquis le 01/10/2026 pour 200 000 DH HT est amorti en dégressif sur 5 ans (coefficient 2).

Travail à faire

1. **Calculer la dotation 2026 et le cumul des amortissements du matériel industriel au 31/12/2026.**
2. **Calculer la dotation 2026 du camion.**
3. **Passer les écritures au 31/12/2026.**

✅ Corrigé

1) Taux linéaire = 100 % / 5 = 20 %. Dotation 2026 = 120 000 × 20 % = 24 000 DH. Cumul au 31/12/2026 = 120 000 × 20 % × (9/12 + 2) = 18 000 + 48 000 = 66 000 DH ; valeur nette d'amortissement = 54 000 DH.

2) Taux dégressif = 20 % × 2 = 40 %. En dégressif, la première annuité court à partir du premier jour du mois d'acquisition : 200 000 × 40 % × 3/12 = 20 000 DH.

31/12/2026 : dotations aux amortissements

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6193	Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations corporelles	44 000,00	
2833	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage		24 000,00
2834	Amortissements du matériel de transport		20 000,00

Dossier 2 : les créances clients (5 points)

- Le client Amrani doit 36 000 DH TTC (TVA 20 %) ; il est en difficulté et la perte probable est estimée à 40 %.
- La créance du client Bennani, 12 000 DH TTC, est définitivement irrécouvrable (aucune provision antérieure).

Travail à faire

1. **Passer les écritures nécessaires au 31/12/2026.**

✅ Corrigé

Client Amrani : la créance devient douteuse, puis on la provisionne sur sa valeur HT : 36 000 / 1,2 = 30 000 DH ; provision = 30 000 × 40 % = 12 000 DH.

31/12 : reclassement de la créance douteuse

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
3424	Clients douteux ou litigieux	36 000,00	
3421	Clients		36 000,00

31/12 : provision pour dépréciation

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6196	Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant	12 000,00	
3942	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		12 000,00

Client Bennani : la créance est soldée en perte (HT 10 000 DH) et la TVA correspondante (2 000 DH) est régularisée.

31/12 : créance irrécouvrable

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6182	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000,00	
4455	État, TVA facturée	2 000,00	
3421	Clients		12 000,00

Dossier 3 : stocks et régularisations (9 points)

- Stock de marchandises : 50 000 DH au 01/01/2026 ; 65 000 DH au 31/12/2026 (inventaire). Une dépréciation de 5 000 DH est constatée sur le stock final.
- Une prime d'assurance annuelle de 12 000 DH a été payée et comptabilisée le 01/10/2026, pour la période du 01/10/2026 au 30/09/2027.

- La facture d'électricité de décembre (3 000 DH HT, TVA 20 %) n'est pas encore parvenue au 31/12/2026.

Travail à faire

1. **Enregistrer la variation des stocks et la dépréciation.**
2. **Passer les écritures de régularisation des charges.**

✅ Corrigé

31/12 : annulation du stock initial

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6114	Variation des stocks de marchandises	50 000,00	
3111	Marchandises		50 000,00

31/12 : constatation du stock final

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
3111	Marchandises	65 000,00	
6114	Variation des stocks de marchandises		65 000,00

31/12 : dépréciation du stock

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6196	Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant	5 000,00	
3911	Provisions pour dépréciation des marchandises		5 000,00

Assurance : 9 mois sur 12 concernent 2027, soit 12 000 × 9/12 = 9 000 DH de charges constatées d'avance.

31/12 : charges constatées d'avance

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
3491	Charges constatées d'avance	9 000,00	
6134	Primes d'assurances		9 000,00

31/12 : facture non parvenue

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6125	Achats non stockés de matières et fournitures	3 000,00	
34552	État, TVA récupérable sur charges	600,00	
4417	Fournisseurs, factures non parvenues		3 600,00

Au 1er janvier 2027, ces deux régularisations seront contre-passées (écritures inverses).

Les erreurs fréquentes à l'EFM

- Oublier le prorata temporis la première année : en linéaire, il court à partir de la date de mise en service ; en dégressif, à partir du premier jour du mois d'acquisition.
- Calculer la provision sur le montant TTC de la créance au lieu du HT.

- Oublier de régulariser la TVA d'une créance irrécouvrable.
- Inverser les écritures de variation des stocks : le stock initial s'annule au débit du 6114, le stock final se constate à son crédit.

Réviser le cours : Comptabilité Générale 2 (cours, résumé, exercices corrigés) →

Version en ligne, chapitres complets et cours particuliers
najimacademy.com/fr/efm-ofppt/comptabilite-generale-2/